

Assemblée Générale du Vendredi 23 novembre 2012

MOTION DE CLÔTURE

Conformément à ses statuts, L'AUTERCOVEC, réunie ce 23 novembre 2012 en Assemblée Générale, s'oppose à la mise en concurrence des services ferroviaires régionaux Voyageurs déjà malmenés depuis de très nombreuses années, que ce soit par la SNCF et RTT, L'Europe qui préconise le « paquet ferroviaire » favorisant la mort du service public alors que ce service est le seul à produire moins de CO2 et le Conseil Economique Social et Environnemental national qui suggère d'expérimenter la mise en concurrence dans quelques régions.

Déjà, la menace d'abandonner 11 000km de voies ferrées moins « rentables » et la privatisation annoncée nous interpellent directement pour la ligne 5.

De plus, la réforme des horaires, depuis 2011, avec la suppression de multiples arrêts ainsi que les augmentations de tarifs de janvier (3%) et aout (2%) ont entraîné l'abandon du train par de nombreux usagers.

A la vue de ce constat, L' AUTERCOVEC, demande

*Un Service Public performant et économique permettant efficacement de se rendre dans les villes intermédiaire : le TGV, beaucoup plus cher et trop éloigné ne peut satisfaire une tranche importante de la population (étudiants, personnes âgées etc...)

*Que la ligne 5 soit remise en état dans sa totalité afin que les TER circulent à grande vitesse et permettent aux usagers de retrouver les métropoles puis les grandes lignes, si nécessaire

*Que la région Lorraine renonce à remplacer les TER par des autocars.

*Quelle mettre enfin en place des liaisons TER directes Verdun – Nancy, en fin de semaine au moins, avec une capacité augmentée pour le confort de tous les voyageurs.

*Que l'accueil dans les gares ne privilégie pas systématiquement les TGV mais prenne en compte les TER et donne aux usagers toutes les informations utiles.

*Qu'en aucun cas, les TER ne soient mis en concurrence avec les autocars à des horaires voisins mais que des bus de rabattement, en provenance de et vers toutes les zones rurales, soient mis en place, avec des horaires coordonnés à ceux des TER, pour donner à tous les habitants de Lorraine et Champagne-Ardenne les mêmes possibilités de déplacement.

*Que les correspondances à Conflans-Jarny soient revues afin de réduire l'attente et le durée des trajets en donnant priorité aux voyageurs sur le fret.

*Que la région Lorraine accorde autant de considération aux usagers d'Argonne et du Nord-Meusien qu'aux autres secteurs.

*Que la Région Champagne-Ardenne, puisqu'elle a en charge ce tronçon, accorde autant d'attention (et de crédit) aux besoins des habitants de Verdun, Clermont en Argonne, Ste-Menehould, Suippes et leur région qu'aux habitants en leur permettant de voyager dans de bonnes conditions (TER en état et voie rénovée).

*Que du personnel qualifié soit présent en nombre suffisant pour assurer la sécurité du trafic et l'assistance aux usagers.